

## Smartphone Recycling Plan Option

Option gratuite: achetez le dernier iPhone avec un plan de paiement de l'appareil de 30 mois et profitez de faibles mensualités. Si vous restituez l'iPhone au bout de 24 mois, vous ne payez pas les 6 mensualités restantes.

### Option pour abonnements mobiles

	Informations générales
<b>Avantage</b>	<p>L'option est valable pour les appareils autorisés (voir ci-dessous) et uniquement dans le cadre d'un plan de paiement de l'appareil de 30 mois. L'appareil est payé en 30 mensualités. Ainsi, la mensualité est moins élevée que celle d'un plan de paiement de l'appareil classique de 24 mois. Mensualités sans intérêts et sans frais.</p> <p>Après 24 mois, le client a la possibilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit de restituer l'appareil à Sunrise et, dans ce cas, il ne paie pas les mensualités restantes, à condition que l'appareil est dans un état irréprochable et ne présente aucun défaut, soit</li> <li>• de conserver l'appareil et, dans ce cas, il paie les mensualités restantes.</li> </ul> <p>L'iPhone acheté peut être restitué à Sunrise au plus tôt après 24 mois et au plus tard au moment du paiement complet des mensualités, soit 30 mois après l'achat.</p> <p>Il n'y a aucune obligation d'acheter un nouvel appareil ou de souscrire un nouveau plan de paiement de l'appareil au moment de la restitution du téléphone.</p>
<b>Disponibilité</b>	L'option est disponible pour les clients Sunrise Freedom et Sunrise Freedom Young avec un plan de paiement de l'appareil de 30 mois. L'option n'est pas disponible pour des plans de paiement de l'appareil assortis d'une durée plus courte ou associés à un appareil autre que celui ou ceux autorisés.
<b>Frais de l'option</b>	Option gratuite

	Appareils autorisés, appareil à échanger
<b>Appareils autorisés</b>	<p>Sunrise définit quel(s) modèle(s) iPhone sont autorisés pour cette option. Pour en savoir plus, consulter les informations sur sunrise.ch ou dans tous les Sunrise Shops.</p> <p>Le client ne doit pas nécessairement restituer l'appareil acheté avec le plan de paiement de l'appareil de Sunrise. Il peut également restituer un autre appareil du même modèle dans la mesure où celui-ci est autorisé pour cette option.</p> <p>Sunrise se réserve le droit de modifier la liste des appareils autorisés.</p>
<b>État de l'appareil restitué:</b>	<p>L'appareil restitué doit être rendu dans un état irréprochable, avec ses accessoires. Les critères suivants s'appliquent:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'appareil doit être en parfait état de fonctionnement, y compris l'affichage, l'écran tactile, les câbles et interfaces, ainsi que tous les éléments mobiles tels que boutons, interrupteurs.</li> <li>2. L'appareil ne doit présenter aucun dommage intérieur ou extérieur, en particulier l'écran, le boîtier et la lentille. Sont considérés comme des dommages les cassures,</li> </ol>

rayures profondes, éraflures, traces de chocs, déformations, décolorations, traces de colle. Les traces d'usure normale, y compris les légères griffures, ne sont pas considérées comme des dommages.

3. Les accessoires doivent tous être rendus, dans un état irréprochable: chargeur et câble USB.
4. L'appareil ne doit avoir subi ni réparation ni intervention non autorisée, y compris Jailbreak. Sont considérées comme non autorisées les réparations effectuées par l'utilisateur lui-même ou par un service de réparation non agréé par Apple.
5. Le client doit supprimer toutes les données contenues sur les appareils rapportés et réinitialiser l'appareil aux paramètres d'usine. La fonction «localiser mon iPhone» doit impérativement être désactivée avant la réinitialisation aux paramètres d'usine.
6. Sunrise décline toute responsabilité concernant les données non supprimées.

Il est laissé à l'appréciation de Sunrise d'évaluer si l'appareil à échanger répond aux critères ci-dessus.

## Durée du contrat

<b>Activation</b>	L'option Smartphone Recycling Plan ne peut plus être activée.
<b>Durée</b>	L'option est valable jusqu'au terme du plan de paiement de l'appareil. L'option doit être réactivée en cas de conclusion d'un nouveau plan de paiement de l'appareil.

## Divers

<b>Assurance</b>	Les appareils à restituer ne doivent présenter aucun dommage et doivent avoir été réparés de manière professionnelle avant l'échange si nécessaire. Pour éviter des coûts indésirables en cas de dommage, il est recommandé de contracter l'assurance Sunrise smart protect. Cette assurance couvre tous les sinistres dus à un événement extérieur soudain ou imprévisible (choc, coup, pression, feu, chaleur, eau, humidité) et qui empêchent une utilisation normale de l'appareil. Les conditions générales d'assurance de l'assureur s'appliquent.
<b>Mentions légales</b>	L'option n'accorde aucun droit au client quant à la restitution de l'appareil ou à l'exonération des mensualités restantes. Sunrise reprend les appareils sous réserve qu'ils répondent à toutes ces conditions. Sunrise peut révoquer à tout moment cette option gratuite.
<b>Assistance</b>	Assistance téléphonique technique gratuite au 0800 707 707
<b>Parties intégrantes du contrat</b>	Dispositions particulières pour prestations de téléphonie mobile, Conditions générales
<b>Version</b>	août 2019